

CONSIGNES POUR LA CIRCULATION EN

GROUPE DE CYCLISTES

- **Le groupe ne rend pas invulnérable.**
- Garde ta vigilance et respecte le code de la route. En particulier, **tiens la droite en permanence et dépasse toujours par la gauche** sans surprendre ceux qui te précèdent en avertissant avec un petit coup de sonnette ou de vive voix.
- Évite les vêtements flottants (chassable ouverte...) qui pourraient accrocher le guidon de ton voisin.
- **Franchir un feu rouge est toujours interdit**, sauf injonction ou protection de la police ou présence d'un céder le passage pour cycliste (B22 ou B23).
- **Prévies les cyclistes** qui te suivent en leur montrant du doigt les **pièges** : nids de poule, débris de verre...
- Dans les passages pour piétons, ceux-ci ont priorité ; mais souviens-toi qu'il y a des cyclistes derrière toi.
- **Montre tes intentions** (dépassement, arrêt, virage). Tends le bras avant de virer, lève le bras si on ralentit.
- Quand tu tournes à gauche, **prends ton virage assez large**, surtout si la visibilité est réduite.
- **Laisse les enfants à ta droite.**
- En Belgique, les cyclistes constituant un groupe (groupé) de plus de 15 ne sont pas tenus d'emprunter les pistes cyclables. Ils peuvent toujours rouler à deux de front, sauf s'ils tirent une remorque, ou si le croisement n'est pas possible.
- Porter un casque et un gilet fluo est recommandé.
- **La sobriété** est de mise sur la route.
- Pour le confort et la sécurité de tous, respecte de bonne grâce les consignes des responsables. Merci.
- **Le chef de caravane et le guide sont en tête. Ne les dépasse jamais**, sauf si l'un d'eux t'en donne l'autorisation expresse ou si tu es capitaine de route.
- En Belgique, **les capitaines de route doivent avoir au moins 21 ans et se reconnaissent à leur brassard tricolore et au signal C3**. Ils peuvent donner des indications et des injonctions aux autres usagers pour faciliter la traversée des ronds-points et des carrefours sans feux lumineux. **Conforme-toi à leurs indications et attends leur signal pour toute manœuvre.**
- Les signaleurs t'indiquent la direction à prendre. Ils placent leur vélo avec le guidon dans cette direction. En principe, s'il n'y a pas de signaleur à un carrefour, on continue tout droit.
- **Tout adulte peut être signaleur** : s'il manque un signaleur à un carrefour où la caravane change de direction, **improvise-toi signaleur jusqu'à ce que tu sois relayé ou jusqu'à l'arrivée du vélo balai**. Ainsi, personne ne se perdra. Dès qu'ils ont quitté leur poste, les capitaines de route et les signaleurs doivent «remonter» la caravane. Facilite-leur le dépassement.
- La caravane doit rester groupée. Le vélo balai a pour mission de s'assurer que personne ne reste derrière lui. Veille à ne pas le retarder.

- Avec des fontes (sacoques), souviens-toi que tu es plus large à l'arrière. Outre la largeur, le poids supplémentaire nécessite de **garder les distances tant vers l'avant que sur les côtés.**
- Les tandémistes te remercieront de faciliter leur démarrage et leur progression.
- Les cyclistes qui tirent une remorque ont besoin de plus d'espace dans les virages, les mauvais chemins et les descentes où ils peuvent prendre de la vitesse. Cède-leur le passage et ne roule jamais à droite d'une remorque.
- La largeur du vélo chargé ou de sa remorque est limitée à 1 m.
- **Quand la caravane s'arrête, reste à droite et laisse un passage aux autres usagers.**
- Si tu décides de t'arrêter, range-toi à droite, si possible hors du chemin, tout en laissant ton vélo bien visible.
- **Ne laisse jamais ton vélo à un endroit où il peut tomber sur une voiture en stationnement.** Les frais qui en résulteraient seraient à ta charge.